



STAGE ATHLETISME

du 1/05 au 7/05/2022

à **Lloret-de-Mar** (Espagne)



Ouvert uniquement aux athlètes inscrits dans un projet orienté vers la compétition, ce stage offre des conditions optimales d'entraînement en vue de la préparation des échéances estivales...

!/! seulement 44 places disponibles



HEBERGEMENT : « ROSAMAR GARDEN RESORT » Hôtel 4*

- Situé à 300m de la plage
- Chambres de 2/3 personnes avec WC & douche, Sèche-cheveux, Télévision écran plat, Air conditionné, Wifi
- Mini-golf, table de ping-pong et billard
- 3 piscines extérieures (non chauffées) avec toboggans géants, 1 piscine intérieure chauffée
- Espace Aquacenter (avec supplément) avec jacuzzi, sauna, fitness

RESTAURATION :

- Pension complète sous forme de buffets à volonté

TARIF :

410€

 / personne

- Le tarif comprend : les frais de transport A/R, l'hébergement 6 nuits en pension complète, les bouteilles d'eau, la location des installations sportives, les entraînements, le Wifi à l'hôtel
- Le tarif ne comprend pas : le repas du 1^{er} midi dans le train, les boissons autres que l'eau à l'hôtel, les extras sur place

CONDITIONS :

- Licence à jour.
- Avoir son Pass Sanitaire
- A partir de la catégorie Minimes toutes sections comprises.
- Au vu du rythme du séjour (2 entraînements/jour), le stage s'adresse aux athlètes assidus aux entraînements
- Le stagiaire s'engage à participer aux interclubs (pour les cadets et +) ou aux équip'athlé ou championnats départementaux (pour les minimes) en tant qu'athlète ou jury
- Limité à 44 participants maximum.

INFOS PRATIQUES :

- A programme : 2 entraînements par jour et une ½ journée de repos
- Le stage se déroulant dans un pays étranger, il vous sera demandé avant le départ :
 - une carte CEAM (carte de sécurité sociale européenne gratuite)
 - une fiche sanitaire de liaison (pour les mineurs)
 - une autorisation parentale (pour les mineurs)
 - la photocopie de la Carte d'Identité ou du Passeport
- Si vous souhaitez participer au stage, merci de découper la partie ci-dessous et la remettre avec un chèque d'acompte de 110€ (à l'ordre de la VGA Athlétisme) à Vincent LE BOT ou Pascal BRAULT **avant le 20/12/2021**.
- Le solde (300€) devra être réglé maximum 30 jours avant le départ. Possibilité de payer en 3 chèques (3x100€).



Nom : Prénom :

Groupe d'entraînement :

PARTICIPATION AU STAGE :

- ⇒ Je soussigné(e)..... certifie souhaiter participer au stage de printemps organisé à Lloret-de-Mar du 1 mai au 7 mai 2022.
- ⇒ Je m'engage également à participer cette saison aux Interclubs (pour les cadets et +) ou aux équip'athlé ou championnats départementaux (pour les minimes) en tant qu'athlète ou jury.
- ⇒ Je verse un acompte de 110€ (à l'ordre de la VGA Athlétisme) et réglerai le solde 1 mois avant le départ.

Fait le à

Signature :

(du parent pour les mineurs)